



Apport de la société civile au renouvellement de la Politique alimentaire pour le Canada

Synthèse Alimentation scolaire

Ce qui est dit dans la [Politique alimentaire pour le Canada \(2019\)](#)

« Les initiatives communautaires investiront dans des projets qui augmentent l'accès aux aliments, et qui pourraient avoir des retombées sociales, sanitaires, environnementales et économiques à l'appui de collectivités dynamiques dans tout le Canada. Le gouvernement du Canada collabora également avec les provinces, les territoires et les principaux groupes d'intervenants pour travailler à la création d'un programme national d'alimentation dans les écoles. »

Lignes budgétaires fédérales directement liées à la Politique alimentaire (2019-2024)

Ce qui a été inclus dans le [budget fédéral, mars 2019](#)

« Il est essentiel pour l'éducation d'un enfant de s'assurer qu'il bénéficie de repas sains avant et après l'école. Le Canada dispose d'un mélange de différents programmes de déjeuners et de dîners scolaires, mais on pourrait faire beaucoup plus. Dans le budget de 2019, le gouvernement annonce son intention de collaborer avec les provinces et les territoires en vue de créer un programme national d'alimentation dans les écoles. »

Le Programme national d'alimentation scolaire du budget 2019 a été intégré à la politique alimentaire du Canada. Toutefois, contrairement au Fonds des infrastructures alimentaires locales, à la Campagne de promotion de l'achat de produits canadien et de la lutte contre la fraude alimentaire, le programme d'alimentation scolaire n'a pas reçu de budget ou de financement dédié pour être mis en œuvre.

Progrès de la politique du gouvernement fédéral depuis 2019

En septembre, au cours de la campagne électorale fédérale, [le Parti libéral s'est engagé, dans le cadre de son programme électoral](#), en faveur de la nutrition et de la saine alimentation dans les écoles : « Travailler avec nos partenaires provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones, ainsi qu'avec divers intervenants, pour élaborer une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles et pour travailler à l'élaboration d'un programme national de repas nutritifs dans les écoles grâce à un investissement d'un milliard de dollars sur cinq ans », « pour aider les enfants à grandir et à apprendre ». Cet engagement de la plate-forme rejoint l'engagement et la [promesse du Nouveau Parti Démocratique](#) d'investir 1 milliard de dollars sur quatre ans dans son [plan fiscal](#). Le Bloc Québécois [a également soutenu l'alimentation scolaire](#) dans ses réponses aux lettres respectives de la [Coalition Arrêtons la pub destinée aux enfants](#) et de la [section québécoise](#), en mettant l'accent sur la demande de paiements de transfert fédéraux aux provinces et aux territoires.

Le 16 décembre 2021 a été un moment historique pour l'alimentation scolaire au Canada, puisque le gouvernement fédéral a rendu publiques les lettres de mandat adressées aux membres du cabinet, dans lesquelles figure, pour la première fois, un engagement à « l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles et d'un programme national de repas nutritifs. »

1. La [lettre](#) de mandat de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, comprenait les éléments suivants : « Dans le cadre de l'élaboration d'une *Politique alimentaire pour le Canada*, continuer de renforcer le système alimentaire canadien en : Travaillant avec la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, les provinces, les territoires, les municipalités, les partenaires autochtones et les intervenants à l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles et d'un programme national de repas nutritifs »
2. La [lettre](#) de mandat de Karina Gould, ministre des Familles, des Enfants et du Développement social, comprenait : « Travailler avec la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et avec les provinces, les territoires, les municipalités, les partenaires autochtones et les intervenants à l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles et d'un programme national de repas nutritifs. »

[Le Budget 2022](#) (chapitre 8, page 190) comprenait une déclaration sur l'alimentation scolaire : « Au cours de la prochaine année, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social collaboreront avec les provinces, les territoires, les municipalités, les partenaires autochtones et les intervenants afin d'élaborer une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles et d'examiner la façon dont un plus grand nombre d'enfants canadiens peuvent recevoir des aliments nutritifs à l'école. »

Recommandations et analyses du RAD et/ou du mouvement alimentaire

La Coalition pour une saine alimentation scolaire a préparé des "[Propositions pour un programme national de repas nutritifs dans les écoles](#)".

Il est recommandé au gouvernement du Canada de travailler en partenariat avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones et les organisations à but non lucratif pour élaborer et mettre en œuvre un programme national de repas nutritifs dans les écoles et une politique alimentaire scolaire connexe, à l'appui et en conformité avec l'évolution de la Politique alimentaire pour le Canada.

La mise en œuvre devrait se dérouler comme suit :

- **Investissement** : Allouer un milliard de dollars sur cinq ans, à raison de 200 millions de dollars par an, aux provinces, aux territoires et aux partenaires des Premières nations, des Métis et des Inuits pour financer leurs programmes d'alimentation scolaire qui : servent des aliments basés sur le Guide alimentaire canadien de 2019 ; assurent un accès universel aux élèves; ne font pas de marketing auprès des enfants ; et assurent un suivi, une imputabilité et des comptes rendus efficaces qui permettront de prendre des décisions fondées sur des données probantes quant à un programme pancanadien permanent et complet.
- **Partage des coûts** : Négocier des accords de financement à frais partagés avec les provinces et les territoires qui sont prêts et disposés à co-investir dans les programmes de repas scolaires et à les mettre en œuvre, conformément aux principes directeurs proposés ci-dessous.
- **Programmes dirigés par des Autochtones** : Entamer immédiatement des discussions avec les dirigeants.e.s autochtones afin de négocier des accords pour la création et/ou l'amélioration de programmes de repas scolaires indépendants et fondés sur les particularités des Premières Nations, des Métis et des Inuits, avec un financement durable et à long terme.

- **« School Meals Coalition » mondiale** : Participer activement en tant que membre de la School Meals Coalition afin de garantir que chaque enfant ait la possibilité de recevoir un repas sain et nutritif à l'école d'ici 2030.
- **Politique alimentaire scolaire** : Procéder à l'élaboration d'une politique alimentaire scolaire nationale plus complète qui : a) tient compte de facteurs tels que la littératie alimentaire, la production et l'approvisionnement local, ainsi que les meilleures pratiques et normes ; b) est alignée sur les huit principes directeurs de la Coalition détaillés ci-dessous ; et c) appuie l'élaboration de la Politique alimentaire pour le Canada et les délibérations du Groupe de travail sur la nutrition en milieu scolaire du Conseil consultatif canadien sur la politique alimentaire.



**FSC
RAD**

Food
Secure
Canada
Réseau
pour une alimentation
durable